

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 09 septembre

SIEML

Le conseil municipal accepte le devis du SIEML pour les travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et du génie civil télécommunications de la rue de La Roche pour un montant de :

32 035,90 € pour l'éclairage public

41 932,15 € pour le génie civil télécommunications.

Les travaux débuteront le 13 octobre prochain.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU SPANC

Le conseil municipal prend connaissance du rapport qui précise le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

RAPPORT SERVICE PUBLIC EAU POTABLE 2013

Présentation de ce rapport qui précise la consommation annuelle par habitant, la qualité du service et son coût.

A noter : une légère baisse de la consommation moyenne par abonnement domestique par rapport à l'année précédente.

SYNDICAT DU HAUT LATHAN

Une réunion aura lieu le 07 octobre 2014 à 18 h 00 à la salle des fêtes de VERNAIL LE FOURRIER avec les propriétaires riverains du ruisseau de Pont Renaud.

CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le conseil municipal donne son accord pour créer ce poste pour le travail des archives de la commune.

INDEMNITES DU RECEVEUR

Le conseil municipal accepte le versement des indemnités de conseil et de budget au receveur.

TAXE D'AMENAGEMENT SUR LES ABRIS DE JARDIN

Le conseil décide d'exonérer de la part communale de la taxe d'aménagement de 1 % de la surface fiscale des abris de jardin soumis à déclaration préalable.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Pour une meilleure gestion dans l'organisation des intervenants, la famille de tout enfant non inscrit à la séance réservée aux TAP et non récupéré par les parents se verra facturer la somme de 10 Euros.

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de deux maisons situées Rue de la Roche et au lieudit « la Promenade ».

REPAS DES AINES : Il aura lieu le 18 octobre 2014 à 12 h 00 à la salle des fêtes.